

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Etablissement contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de Greensky S.A., boulevard Simon Bolivar, 34 à 1000 BRUXELLES

En vue d'obtenir un permis unique de classe 1 pour la régularisation des 9 éoliennes d'une hauteur de 150m, d'une puissance unitaire de 2 MW et de tous leurs auxiliaires (chemins d'accès, aires de travail, câbles électriques et cabine de tête) sur les territoires des communes de Lincet, Hélécine, Orp-Jauche et Hannut. Situation : le long de la E40. Le projet fait l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement.

Les Bourgmestres portent à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Date d'affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
Vendredi 14 octobre 2022	Jeudi 20 octobre 2022	Lincet Le lundi 21 novembre 2022 à 11h00	Collège communal de Lincet Rue des Ecoles 1 - 4287 LINCET
Vendredi 14 octobre 2022	Jeudi 20 octobre 2022	Jodoigne Le lundi 21 novembre 2022 à 11h00	Collège communal de Jodoigne rue du Château 13 -1370 JODOIGNE
Vendredi 14 octobre 2022	Jeudi 20 octobre 2022	Hélécine Le lundi 21 novembre 2022 à 11h00	Collège communal de Hélécine rue Le Brouc 2 -1357 HELECINE
Vendredi 14 octobre 2022	Jeudi 20 octobre 2022	Orp-Jauche Le lundi 21 novembre 2022 à 11h00	Collège communal de Orp-Jauche Place Communale 1 -1350 ORP-JAUCHE
Vendredi 14 octobre 2022	Jeudi 20 octobre 2022	Geer Le lundi 21 novembre 2022 à 11h00	Collège communal de Geer rue de la Fontaine 1 - 4250 GEER
Vendredi 14 octobre 2022	Jeudi 20 octobre 2022	Hannut Le lundi 21 novembre 2022 à 11h00	Collège communal de Hannut rue de Landen 23 - 4280 HANNUT
Vendredi 14 octobre 2022	Jeudi 20 octobre 2022	Berloz Le lundi 21 novembre 2022 à 11h00	Collège communal de Berloz rue A. Dodion 10 - 4257 BERLOZ

Le dossier de demande de permis et l'étude d'incidences peuvent être consultés à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête.

L'enquête se déroule du jeudi 20 octobre 2022 au lundi 21 novembre 2022.

Lincet : Le dossier peut être consulté au service urbanisme de l'Administration Communale de LINCET uniquement sur rendez-vous pris auprès de Mme FORTHOMME au 019/63.02.43 ou via l'adresse : helene.forthomme@commune-lincet.be, durant la période d'enquête, les lundis, mardis, jeudis et vendredis ouvrables, de 9h00 à 11h30 ainsi que tous les lundis ouvrables de 14h à 20h.

Jodoigne : le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au Service Urbanisme de l'Administration Communale tous les matins de 8h30 à 12h00 et le mercredi de 13h30 à 16h00, sur rendez-vous au 010/81.99.42 ou par mail à urbanisme@jodoigne.be

Hélocine : le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au Service Urbanisme de l'Administration Communale tous les jours ouvrables de 8h00 à 11h45, sur rendez-vous au 019/65.50.23 ou par mail à urbanisme@helecine.be

Orp-Jauche : le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au Service Urbanisme et Environnement de l'Administration Communale d'Orp-Jauche – Place Communale, n° 6, uniquement sur rendez-vous à fixer avec le secrétariat du Service auprès de Mme Catherine COCU au 019/ 63 02 91 au plus tard 24 heures à l'avance.

Geer : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et le lundi de 15h à 20h uniquement sur rendez-vous.

Hannut : le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h et sur rendez-vous au 019/51.93.84 ou à urbanisme@hannut.be du lundi au samedi de 10h à 12h.

Berloz : le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'Administration Communale les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 17h00, les mercredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sans rendez-vous et les mardis jusqu'à 20h00 sur rendez-vous pris au plus tard 24h à l'avance auprès de Mme Puffet au 019/33.99.87 ou par mail jessica.puffet@berloz.be

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du demandeur : Greensky S.A., Loïc Biot, Boulevard Simon Bolivar, 34 - 1000 Bruxelles (02 / 510 21 05)
- de l'auteur de l'étude d'incidences : Sertius S.A., Xavier Musschoot, Av. Alexander Fleming, 12 – 1348 Louvain-la-Neuve (010/23.79.30)
- des conseillers en environnement ou à défaut des agents communaux délégués à cet effet.
- de l'attaché du Fonctionnaire-Délégué : Mme Agnès Legros, Rue Montagne Sainte-Walburge 2 – 4000 LIÈGE (04/224.54.11)
- de l'attaché du Fonctionnaire-Technique : Mme Martine Besseling, Rue Montagne Sainte-Walburge 2 – 4000 LIÈGE (04/224.57.32)

Le Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué sont conjointement compétents pour délivrer le permis unique de classe 1 faisant l'objet de la présente enquête publique. Le projet a fait l'objet d'une étude d'incidences sur l'environnement.